

EQUIVALENCES ET ALLEGEMENTS DE FORMATION

Ayant déjà suivi un cursus autre (universitaire ?), vous vous demandez si votre formation antérieure vous ouvre des droits à des équivalences, dispenses ou allègements de formation.

❖ DEFINITIONS

Équivalence :

L'équivalence permet d'obtenir un diplôme ou une partie de diplôme. Dans ce cas – et dans ce cas seulement- vous n'avez pas besoin de passer les examens correspondants.

Allègement :

L'allègement permet de ne pas suivre certaines parties d'un module. Il peut être décidé par votre jury lors des tests d'entrée, en égard à votre profil, votre parcours et les éléments montrés les jours d'épreuves.

❖ TEXTE OFFICIEL

Équivalence/Allègement – DE JEPS TENNIS

Diplôme ou partie de diplômes possédés	Équivalence, dispenses et allègements de formation
BE1 + expérience d'enseignement de 1 200h sur les 5 dernières années	Équivalence du DE (demande à faire auprès de la DDJS)
Épreuve pédagogique de la partie spécifique du BE1	Équivalence des UC3 et 4 du DE
Tronc commun du BE1	Allègement possible de formation au DE

Équivalence/Allègement – DES JEPS TENNIS

Diplôme ou partie de diplômes possédés	Équivalence, dispenses et allègements de formation
BE2	Équivalence du DES (pas de démarche particulière à faire)
Partie spécifique BE2	Équivalence des UC3 et 4 du DES
Tronc commun du BE2 + expérience de 400h avérés en tant que responsable de structure d'enseignement du tennis	Équivalence des UC1 et 2 du DES

❖ LA QUESTION « STAPS »

Avoir suivi un cursus STAPS (L1, L2, L3, Master...) vous permet d'avoir une base de connaissances solides qui ne peut que vous servir au sein de votre formation, mais aussi de votre futur métier d'enseignant de tennis.

Cependant, cette formation ne vous ouvre AUCUN droit à une quelconque équivalence ou dispense, même si elle donne l'équivalence du Tronc Commun.

Pour que ce dernier puisse ouvrir des droits, il doit être obtenu directement et non par équivalence STAPS.

Pour toute information complémentaire :
N'hésitez pas à nous contacter :
Cadre Administratif : **Aurore LASITHIOTAKIS**

Assistante de Formation : **Audrey MERCIER**
Tél : 01 45 23 83 8 5 Contact.tennis@trans-faire.fr